

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 11/03/2016	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01116P0020

1. Intitulé du projet

Dévoisement / renouvellement des réseaux d'eau en lien avec la construction
du tramway T9 Paris – Orly

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueduc et de canalisations d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement et renouvellement de 930 ml de conduites de transport de DN 400 à DN 1250 : 1 029 m² - Déplacement et renouvellement de 3 131 ml de conduites de distribution de DN 100 à DN 300 : 730 m² - Total : 1029 + 492 = 1 759 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les travaux consistent à déplacer et à renouveler les conduites de transport et de distribution directement impactées par le projet tiers de création du Tramway T9 porté par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), entre la porte de Choisy et la place du Fer-à-Cheval dans le centre-ville d'Orly et concerne :

- Le dévoisement des conduites de transport (feeders) sur 7 secteurs :
 - A Ivry-sur-Seine (94) : 1 tronçon de DN 400 sur l'avenue de Verdun, en face de la rue Paul Andrieux ;
 - A Vitry-sur-Seine (94) : Quatre tronçons de DN 1250 sur l'avenue Maximilien Robespierre, l'avenue Youri Gagarine et l'avenue Rouget de Lisle ;
 - A Choisy-le-Roi : 2 tronçons de DN 1250 et DN 800 respectivement sur le Boulevard des Alliés et l'avenue de la République ;
 - Le dévoisement et le renouvellement de conduites de distribution de DN 100 à 300 mm représentant un linéaire global de près de 3131 ml sur les 5 communes traversées par le projet de tramway : Vitry-sur-Seine, Thiais, Orly, Ivry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.
- L'environnement du projet est très urbanisé.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à déplacer et à renouveler des canalisations de transport et de distribution qui sont en impact avec la future plateforme du tramway T9.

Les sept tronçons de conduites de transport à dévier ont été définis en concertation avec le STIF et concernent des conduites plus ou moins vétustes : conduites en Béton à Ame Tôle assemblé par des joints coulés au plomb datant des années 1960 ou en acier (DN 400 de l'avenue de Verdun de 1973) qui sont en interface avec la plateforme, les stations ou les poteaux LAC.

Les tronçons de distribution concernent des réseaux de distribution situés sous plateforme ou en traversée majoritairement en fonte grise dont les dates de pose varient principalement de 1923 à 1960.

Ces travaux doivent être en partie réalisés avant la réalisation des travaux du Tramway et tenir compte des autres déviements concessionnaires réalisés dans le cadre de la construction du Tramway mais aussi dans le cadre de la création de ZAC à proximité, comme la ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine ou Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine ou plus généralement des opérations de voirie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se réalisent par tronçon et doivent normalement débiter au second semestre 2016 et s'achever courant 2018 (estimation de la durée des travaux : 24 mois) et comprennent :

- Ouverture de tranchée et blindage ;
- Pose des nouvelles canalisations et des équipements associés (vannes, vidanges, ventouses) ;
- Fermeture des fouilles et remise en état à l'avancement afin de limiter les impacts sur la circulation et les riverains ;
- Reprise des branchements pour les conduites de distribution.

Pour les traversées de la plateforme du tramway, les conduites sont posées sous fourreau.

La pose se fera en tranchée ouverte.

Les fouilles seront fermées et remises en état à l'avancement, afin de limiter les impacts sur la circulation et les riverains.

Les dimensions des tranchées sont adaptées en fonction de la profondeur et du diamètre de conduite à mettre en oeuvre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'intervention particulière en exploitation lorsque les conduites sont en service exceptée pour des opérations ponctuelles pour assurer la maintenance en cas de fuite par exemple.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de procédure administrative d'autorisation pour ce projet.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Longueur des canalisations de transports :	930 ml
- Superficie totale de canalisations de transport posée en tranchée ouverte :	1 029 m ²
- Longueur des canalisations de distribution :	3 131 ml
- Superficie totale de canalisations de distribution posée en tranchée ouverte :	730 m ²
- Superficie totale de canalisations posée en tranchée ouverte (transport et distribution) :	1 759 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Point de départ :
- Avenue de Verdun à Ivry-sur-Seine
(Entre Boulevard H. Marques (limite Paris) et la rue de Chateaudun)
Point d'arrivée :
- Voie des Bouvray à Orly

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 ° 22 ' 1.3 " E Lat. 48 ° 49 ' 2.1 " E

Point d'arrivée : Long. 2 ° 24 ' 27.9 " E Lat. 48 ° 44 ' 41.2 " E

Communes traversées :

- Ivry-sur-Seine ;
- Vitry-sur-Seine ;
- Choisy-le-Roi ;
- Thiais ;
- Orly.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet sera implanté sous chaussée principalement et en limite ou sous trottoir.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU des communes concernées :
- Ivry-sur-Seine (9 avril 2015),
- Vitry-sur-Seine (18 décembre 2013),
- Thiais (3 novembre 2015),
- Choisy-le-Roi (11 février 2009),
- Orly (02 février 2015):.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport d'ORLY approuvé le 21/12/2012 par arrêté préfectoral n°2012/4046 : Choisy-le-Roi, Thiais et Orly en zone de bruit modéré

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - PPRn - Mouvement de terrain - Affaissement et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines) prescrit le 01/08/2001 : Ivry-Seine, Vitry-sur-Seine, Thiais. - PPRn Mouvement de terrain - Tassements différentiels prescrit le 09/07/2001 : Orly. - PPRn - Inondation - Par ruissellement et coulée de boue prescrit le 09/07/2001 : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine. - PPRn - Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau approuvé le 12/11/2007 : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly. - PPRt - Risque industriel - Effet thermique (PPRT BP) approuvé le 05/04/2009 : Vitry-sur-Seine.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>3 sites BASOL en périphérie immédiate : NUGIER sur Ivry-sur-Seine (avenue de Verdun) / TRANSFO SERVICE (12 rue Marie Sorin Defresne) et GARAGE MELCO (Avenue Rouget de Lisle) sur Vitry-sur-Seine,</p> <p>260 activités BASIAS recensés pouvant présenter une source de pollution de sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 119 sur Ivry-sur-Seine, - 72 sur Vitry-sur-Seine, - 12 sur Thiais, - 52 sur Choisy-le-Roi, - 5 sur Orly. <p>Conformément à l'étude d'impact pour le tramway, un diagnostic de pollution de sols doit être réalisé dans le cadre du projet de Tramway.</p>
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des pompages d'eau en fond de fouille seront éventuellement nécessaires durant les travaux. Toutefois, les débits concernés seront très faibles et temporaires. Une étude géotechnique en cours permettra d'identifier les éventuels pompages nécessaires.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evacuation en décharges contrôlés et agréés des déblais extraits des fouilles au fur et à mesure des terrassements lorsqu'ils ne sont pas réutilisables.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux d'apport pour le remblaiement des tranchées lorsqu'ils ne sont pas réutilisables.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase de travaux pour les matériels et engins de chantier utilisés : - Limitation aux horaires de chantier des nuisances sonores liées aux engins de chantier : en journée, - Axes routiers déjà fréquentés, - Impact éventuel pour travaux éventuels de nuit, - Respect de la réglementation en vigueur (Livre V du Code de l'Environnement), - Homologation et entretien des engins de chantier. Aucune nuisance en phase d'exploitation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase de travaux pour les matériels et engins de chantier utilisés : Vibrations limités aux engins de chantier. Aucune nuisance en phase d'exploitation.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet dans l'air (vapeur, fumée, poussière, gaz, etc.) pendant les travaux : Gaz d'échappement des engins et matériels de chantier : Dans le cadre de sa certification ISO 14001, le SEDIF demande l'utilisation d'engins homologués et contrôle les carnets d'entretien.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier pourra engendrer des rejets dans les eaux superficielles de manière indirecte (égouts) : - Liquide de désinfection des conduites modifiées ou hors pression pendant les travaux : Neutralisation au thiosulfate de sodium / Contrôle du débit. - Rejet dans le réseau pluvial des eaux de pompage provisoire : Récupération des Matières en Suspension / Contrôle du débit. - Épandage accidentel d'huile, produits pétroliers, peintures,... : Huiles aux impacts environnementaux les meilleurs / Kit antipollution, cuvettes de rétention étanches, stockage adapté (sur bacs de rétention étanche). - Dissipation de matériaux sur le chantier (métaux, peintures, inhibiteurs de corrosion) : Récupération et évacuation des différents déchets. Les eaux issues du chantier et de ses installations seront déshuilées et décantées avant rejet et les barques de chantier seront raccordés sur le réseau EU. Aucune émission en phase exploitation.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les canalisations sont enterrées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier induit des impacts temporaires sur la circulation automobile qui sera modifiée (réduction du nombre de voies, déviation ponctuelle, etc.). Les aménagements de la circulation à envisager pour les travaux seront validés avec les acteurs locaux (Conseil départemental, communes, RATP) et feront l'objet d'une communication auprès des riverains du chantier. Des permissions de voirie et arrêtés de circulation seront établis.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la création du tramway T9 entre la porte de Choisy et la place du Fer-à-Cheval dans le centre-ville d'Orly et s'inscrit comme un préalable à celui-ci tout comme les autres dévoiements de l'ensemble des concessionnaires, y compris dans le cadre de la création de ZAC à proximité, comme la ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine ou Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine et plus généralement dans le cadre d'opérations de voirie, comme la requalification et l'élargissement de la RD5.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les nouvelles canalisations sont implantées sous chaussée ou sous trottoir principalement, dont les sous-sols sont déjà occupés en grande partie par de nombreux réseaux existants. Il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact, d'autant plus que le projet s'inscrit comme une opération préalable à la construction du tramway T9 qui a lui-même fait l'objet d'une étude d'impact dans laquelle est abordée la problématique des réseaux à dévier.

STRE

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Projet de Cahier des Charges Environnemental

9. Engagement et signature

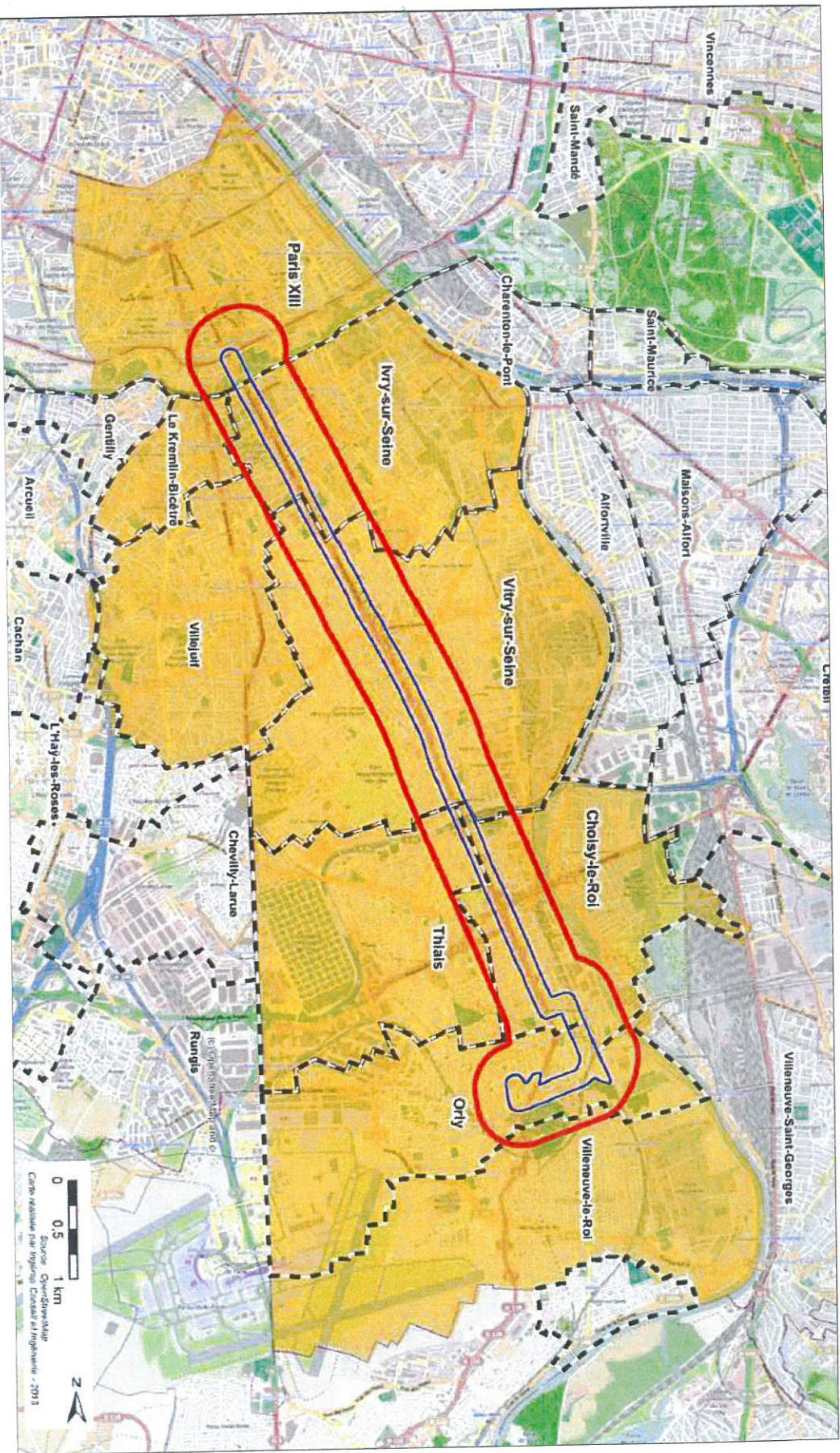
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature

Le Président,

André SANTINI
Ancien Ministre
Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice, président de la Métropole du Grand Paris



Annexe 2 : Plan de situation (Echelle : 1/28 000ème – Source : Etude d'impact du Tramway T9)

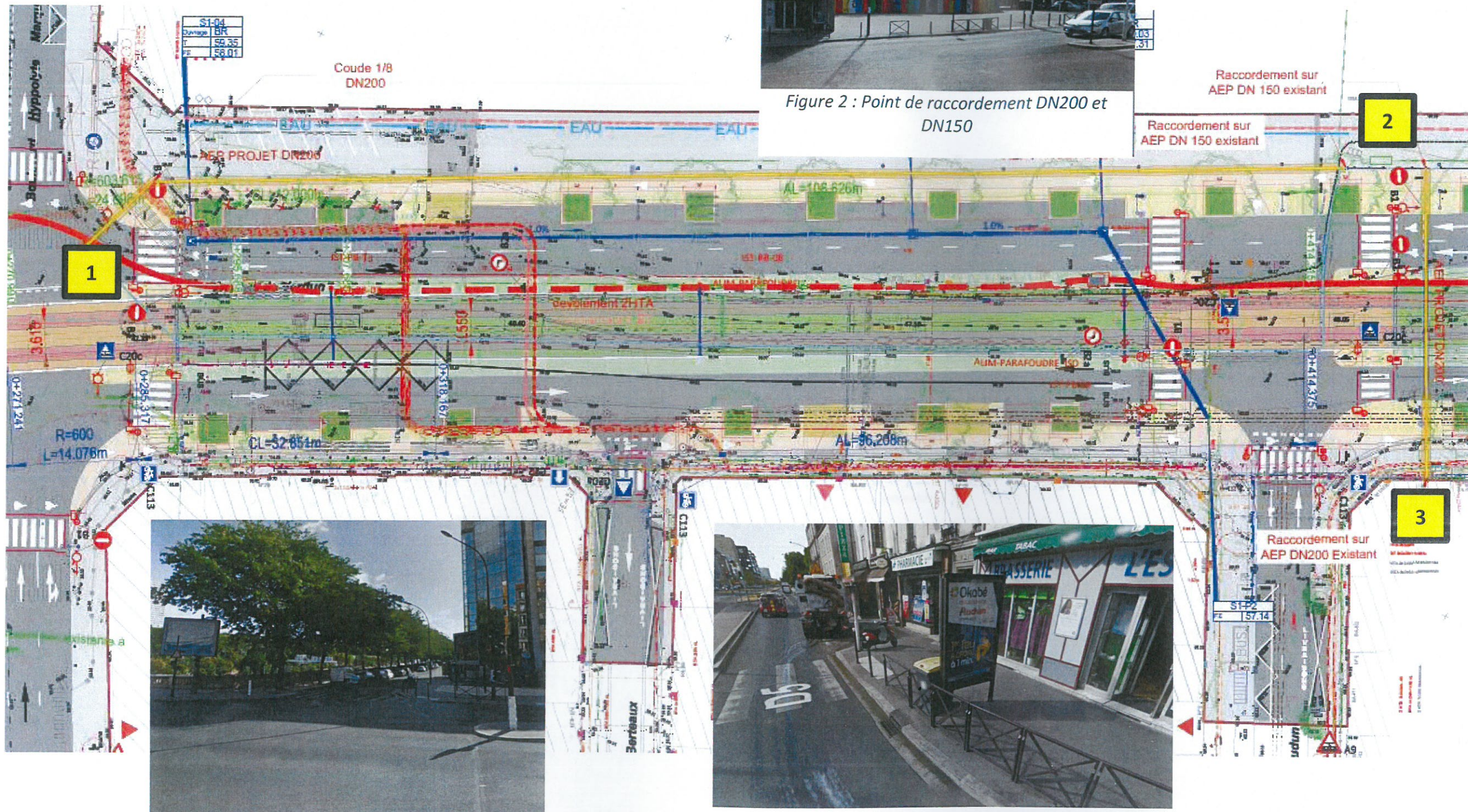
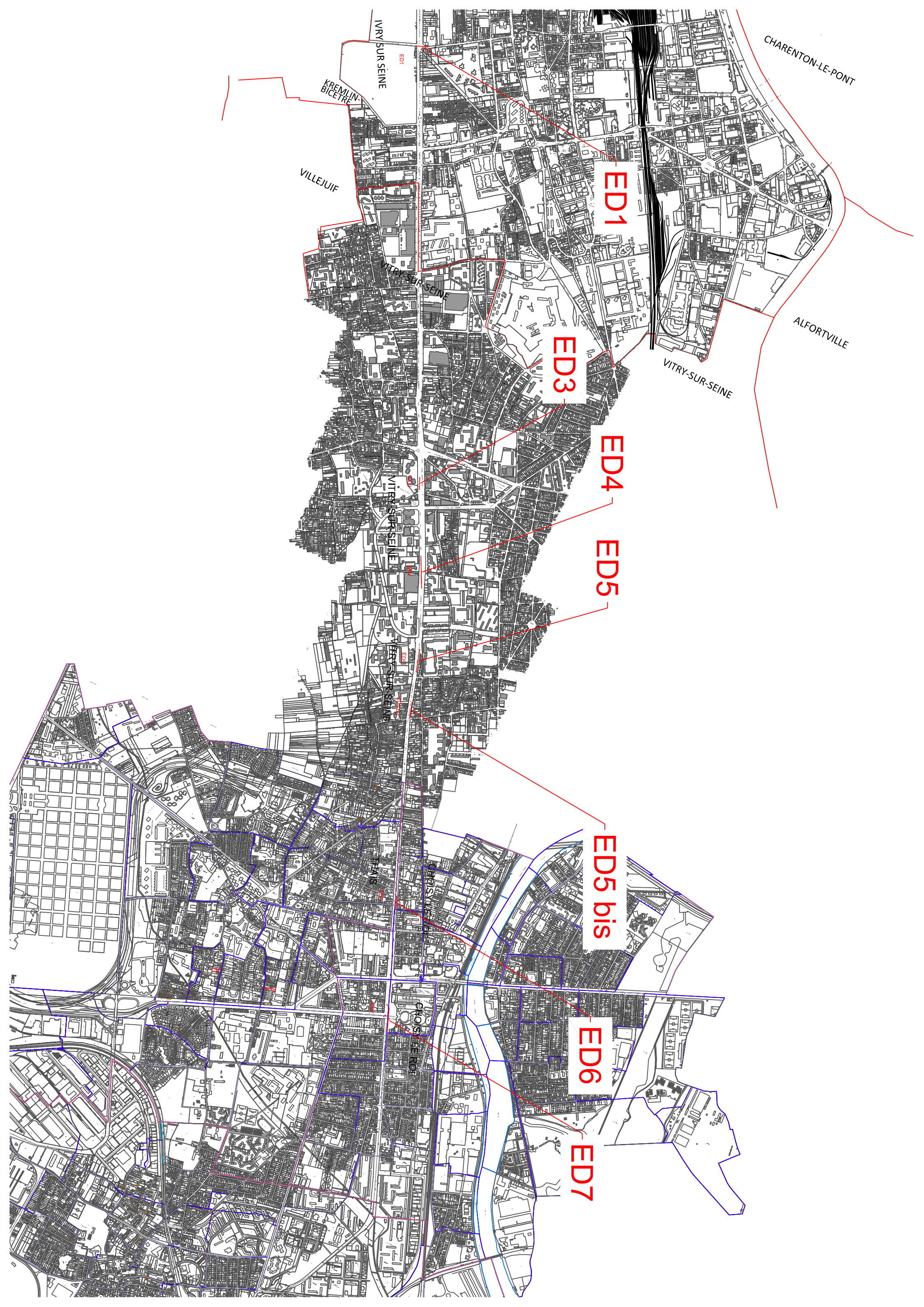


Figure 1 : Point de raccordement DN200

Figure 3 : Raccordement sur le DN200 existant - Sur la terrasse d'une brasserie



CHARENTON-LE-PONT

ALFORTVILLE

VITRY-SUR-SEINE

ED1

ED3

ED4

ED5

ED5 bis

ED6

ED7

VITRY-SUR-SEINE

KREMLIN-BICETRE

VILLEJUIF

VITRY-SUR-SEINE

VITRY-SUR-SEINE

VITRY-SUR-SEINE

VITRY-SUR-SEINE

CHARENTON-LE-PONT

IVRY SUR SEINE

ED1



Rue Paul Andrieux (RD 154)

Avenue de Verdun (RD5)

Rue Barbès (RD 150A)

Mail Monique Maunoury

Allée Belle-Croix (privée)

Rue Pierre et Marie (RD 210)

Avenue de Verdun (RD5)

Place du Général De Gaulle
Rue Hoche

Rue Paul Langevin

Impasse Hoche

Rue Hoche

Passage Hoche

Allée Irène

Rue Joliot

Rue Buessard

Rue Roger

Rue

Impasse Buessard

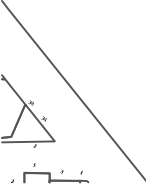
Rue Picard

Rue Gaston

Rue

Avenue

Cimetière



VITRY-SUR-SEINE

ED5

ED5 bis

Avenue Rouget de L'isle (R.D.5)

Avenue Rouget-de-l'isle (R.D.5) de Paris à Choisy-le-Roi

(R.D.5)

Avenue Albert Thomas

Avenue du 11 Novembre 1918

Place 8 Mai 1945

Rue Camille

Blanc

Grétilat

Rue

Rue

Rue Constant

Rue Coquelin

Ansème

Rondeau

Rue

Rue Ampère

Rodin

Rue

Rue Henri

Rue Matisse

Watteau

Rue

Rue

Rue Daunier

Allée des Noyers

Avenue

Rouget

de

L'isle

(R.D.5)

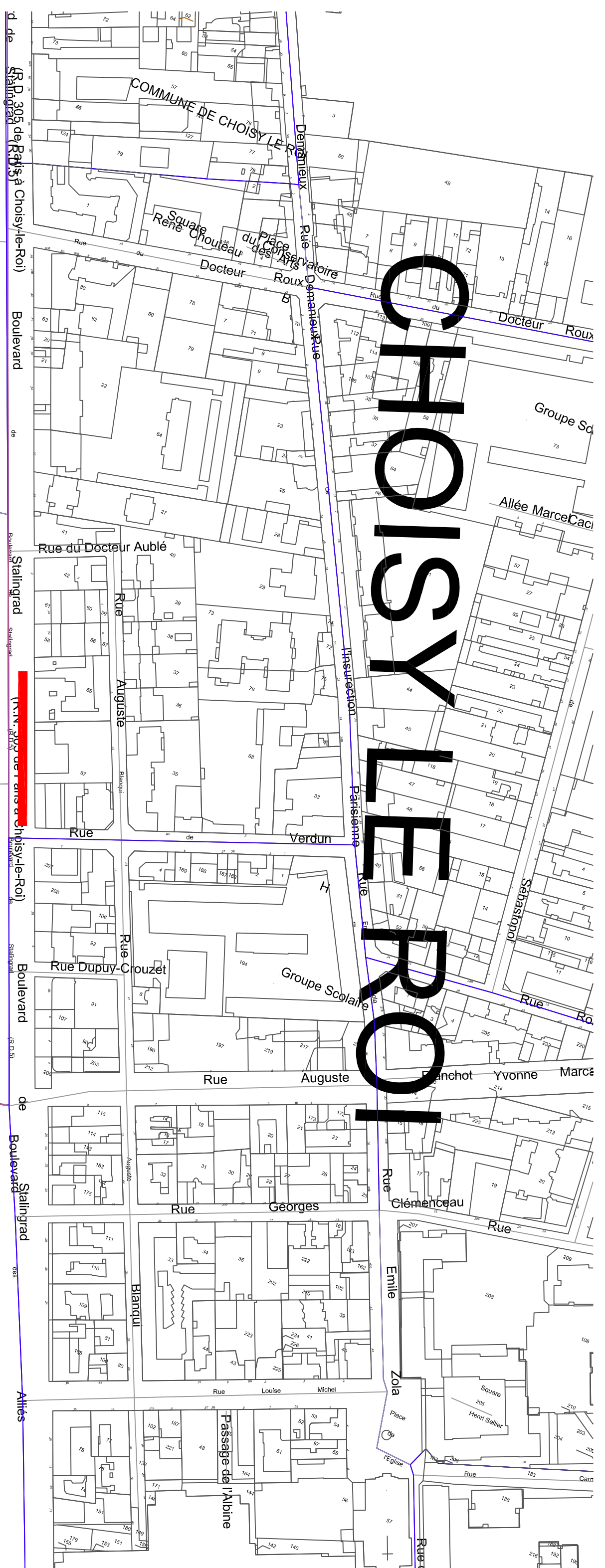
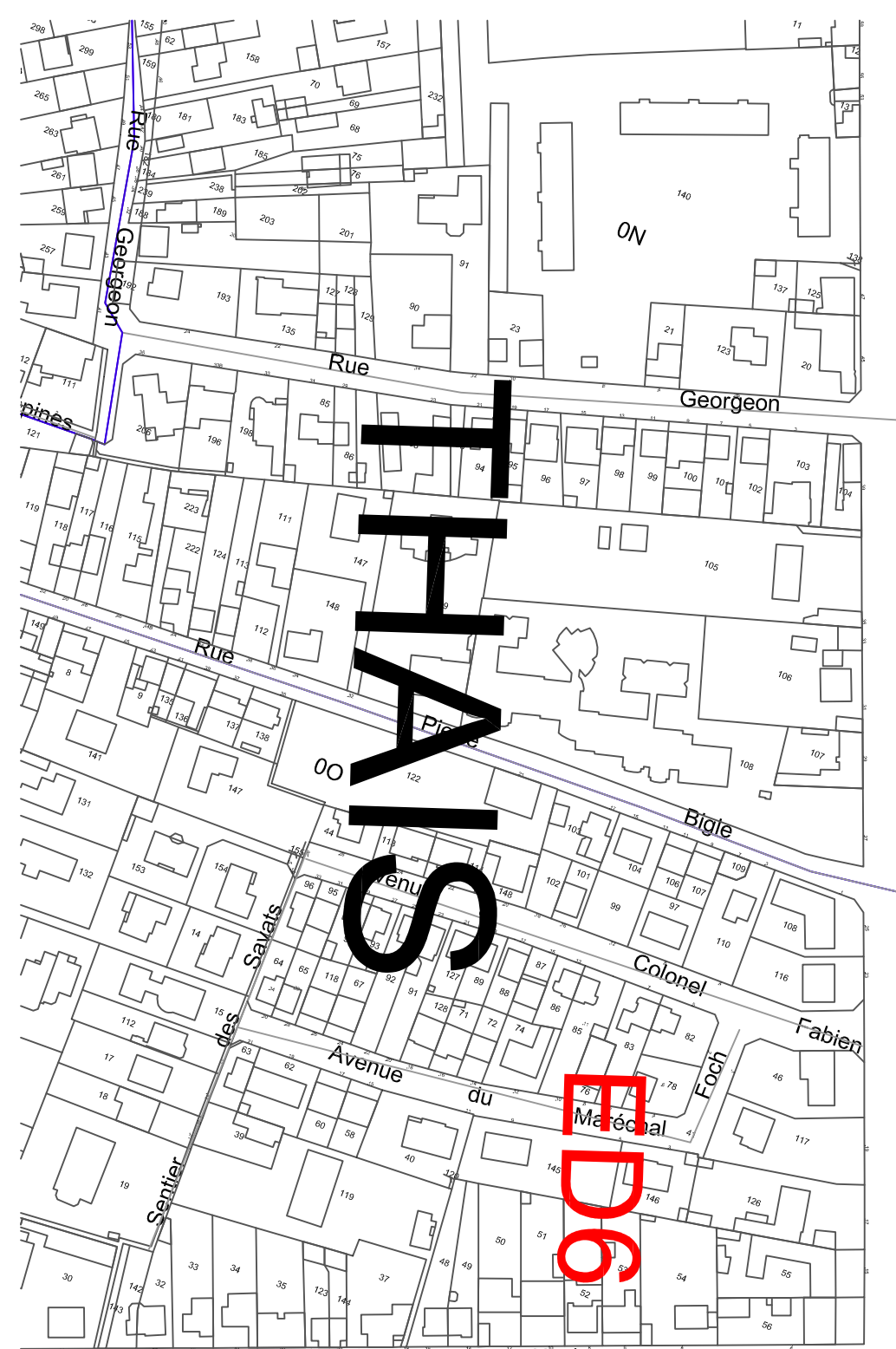
Rue

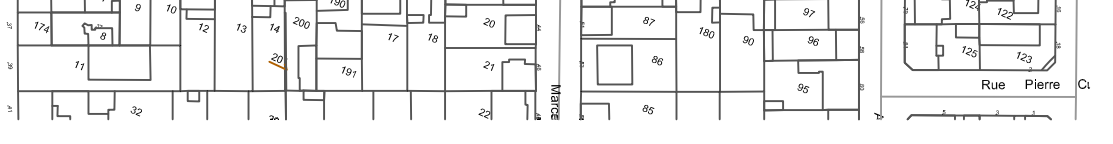
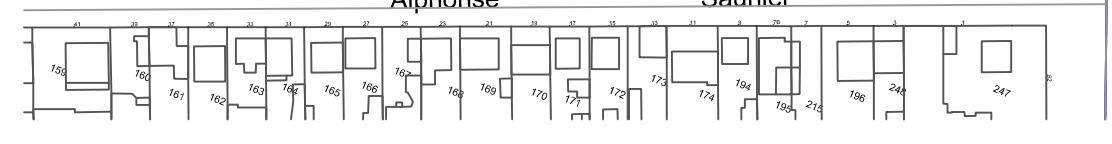
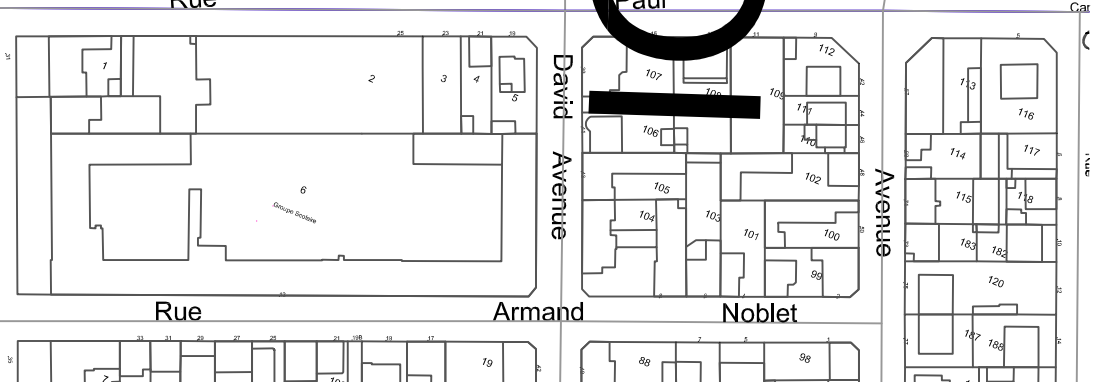
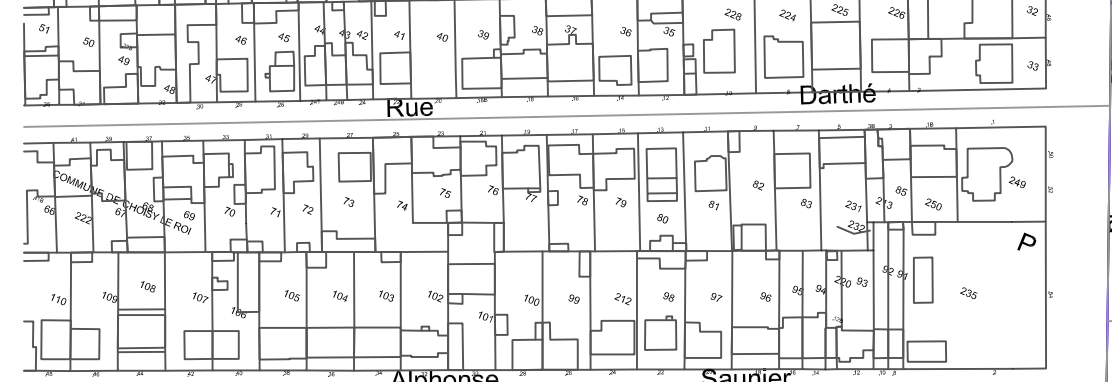
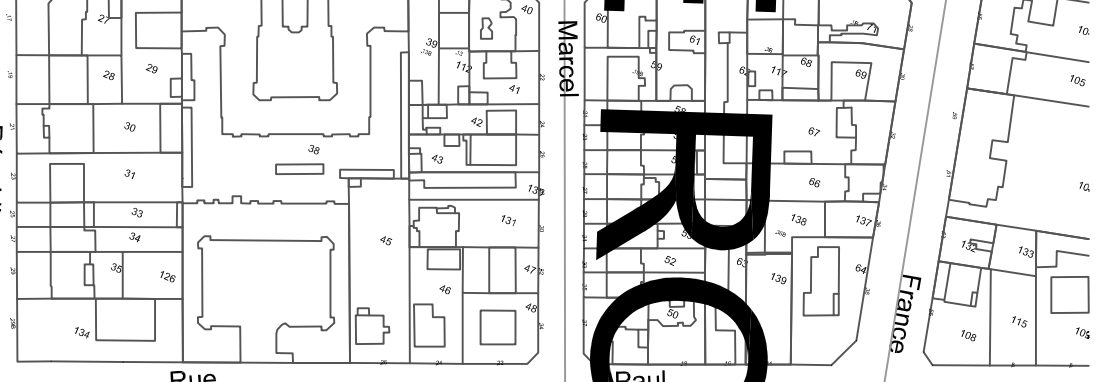
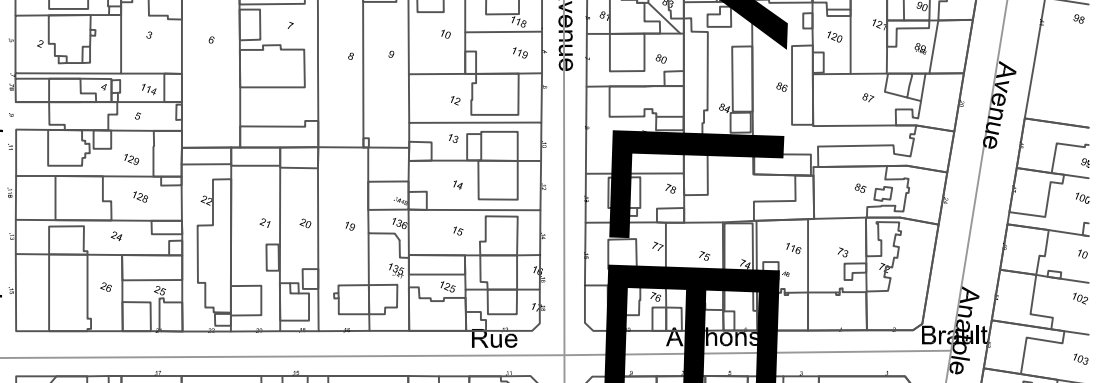
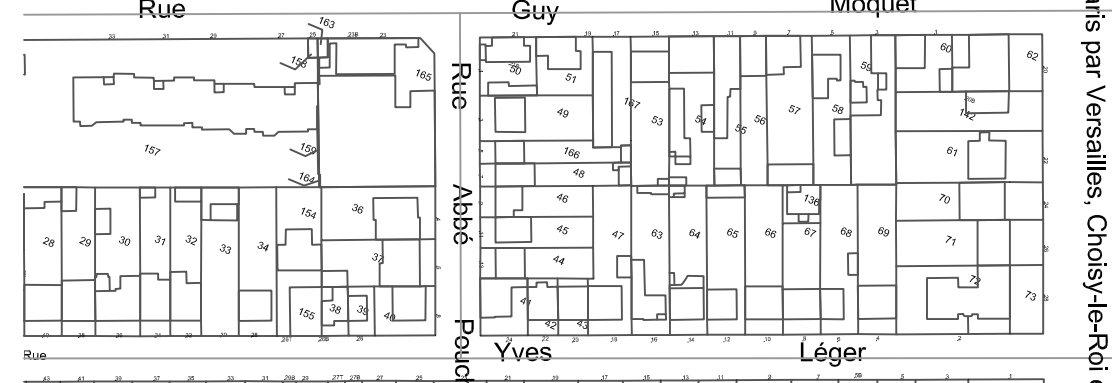
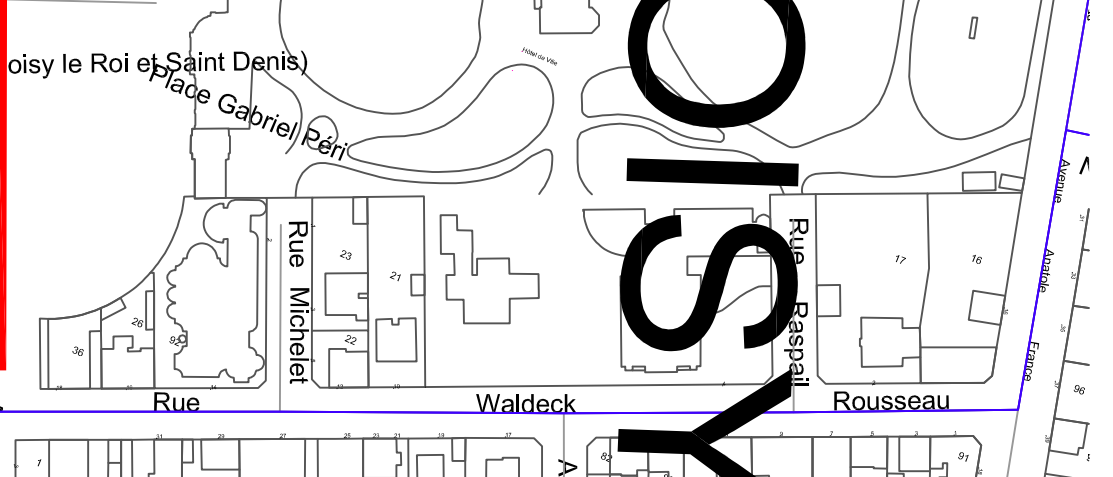
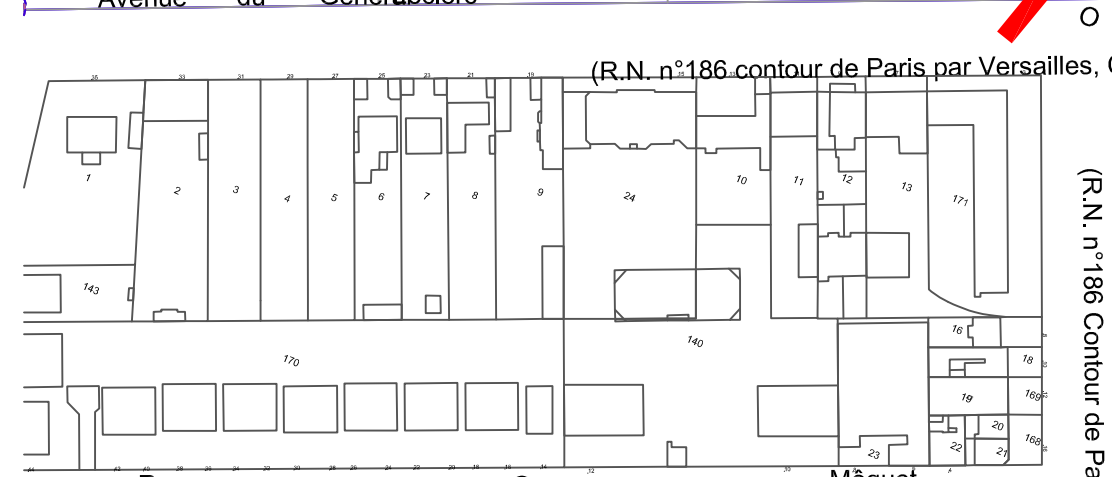
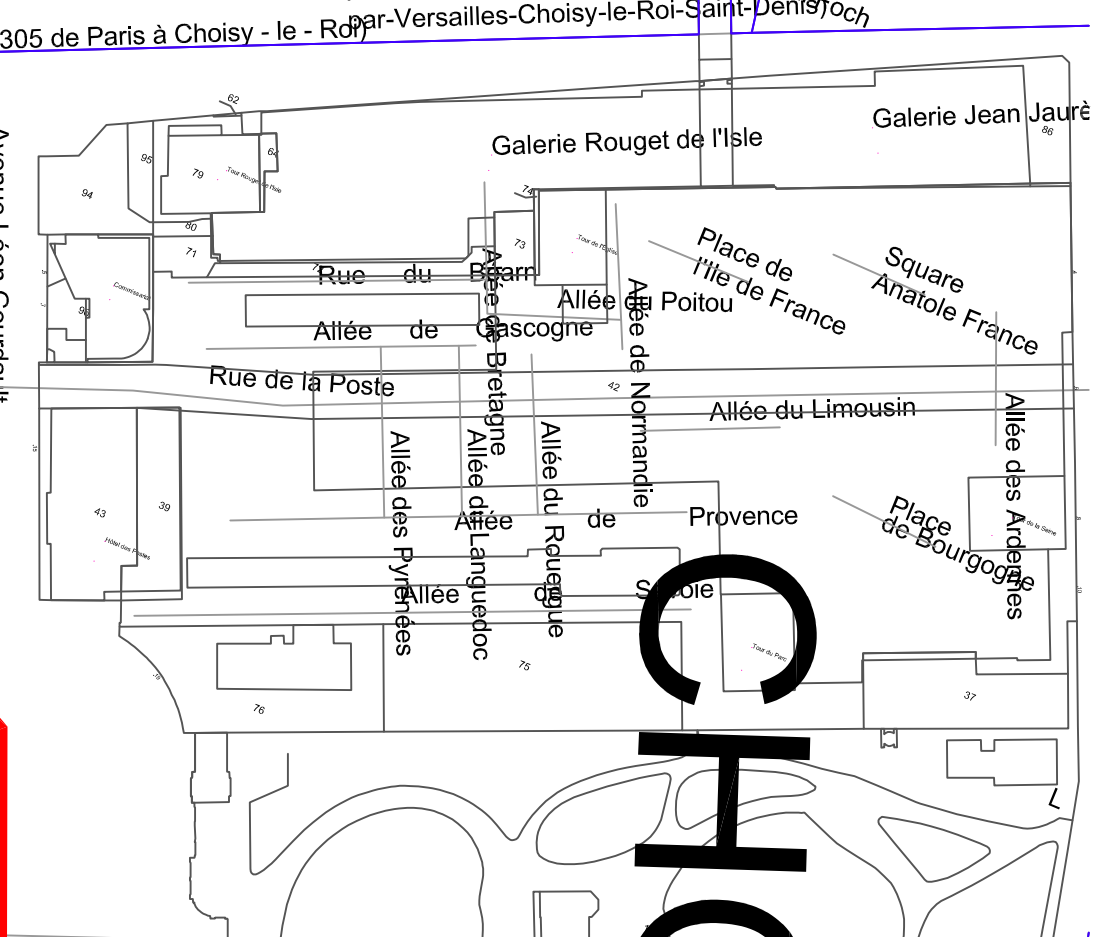
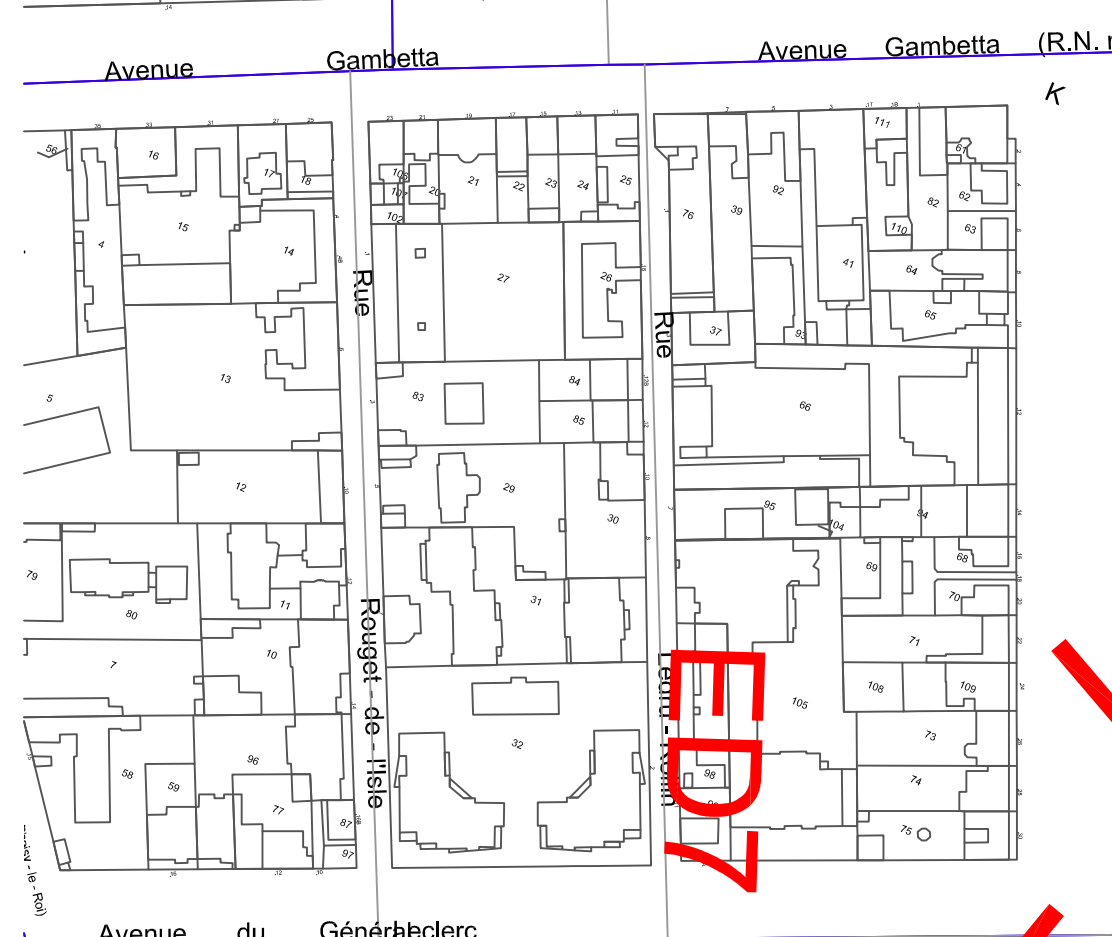
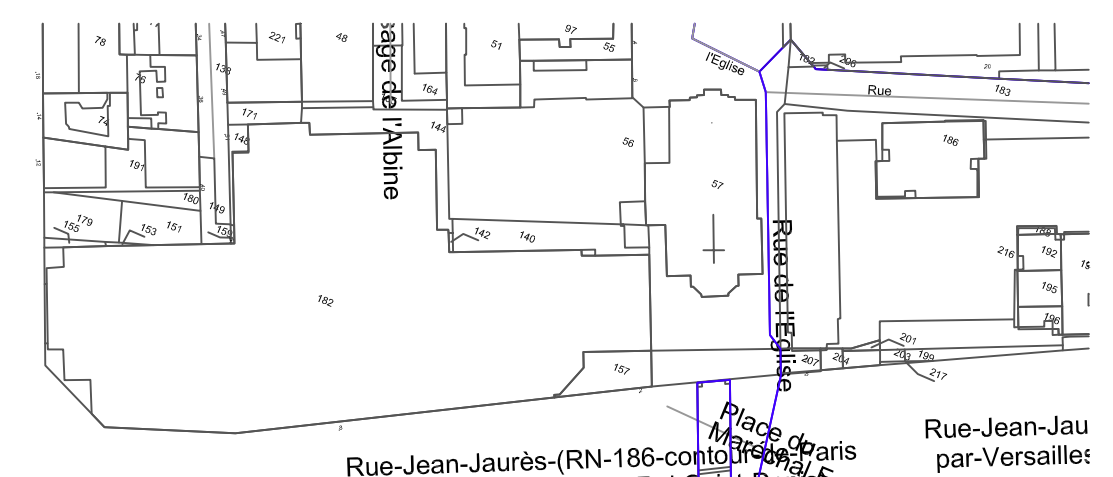
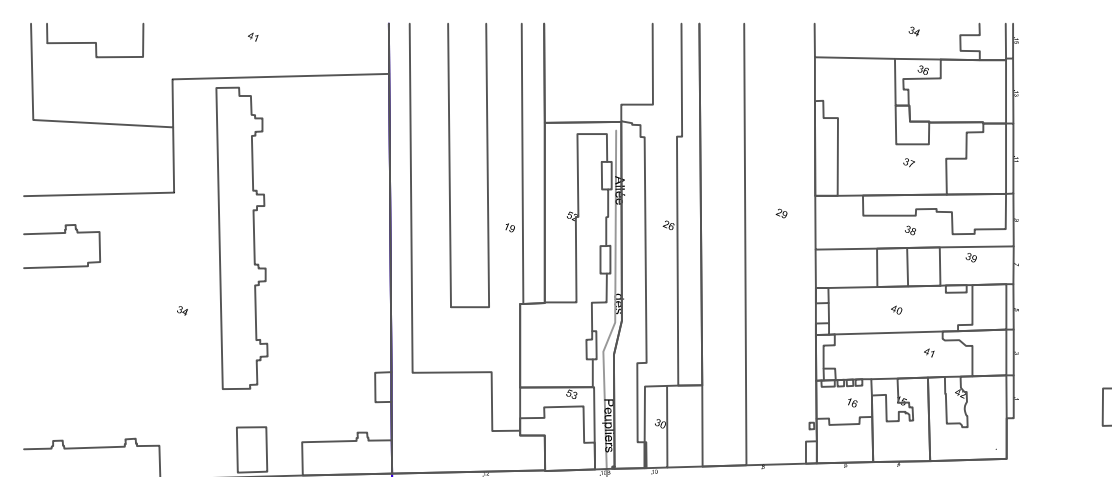
Rue Constant

Rue

Rue

Rue Balzac





ED7

CHOISY-LE-ROI

Avenue Gambetta

Avenue Gambetta (R.N. n°305 de Paris à Choisy - le - Roi)

Avenue Léon Gourdault

Avenue du Général Leclerc

(R.N. n°186 contour de Paris par Versailles, Choisy le Roi et Saint Denis)

Avenue de la République (R.N. n°186 Contour de Paris par Versailles, Choisy-le-Roi et St Denis)

Rue Jean-Jaurès (RN-186 contour de Paris par Versailles-Choisy-le-Roi-Saint-Denis-Foch)

Galerie Rouget de l'Isle

Place de l'Île de France

Rue de la Poste

Allée de la Normandie

Allée du Rouennais

Allée de Bretagne

Allée de Languedoc

Allée des Pyrénées

Allée de Provence

Place Gabriel Péri

Rue Michelet

Rue Raspail

Rue Waldeck

Rue Rousseau

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue

Avenue